



PRÉFET DE HAUTE-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Puy-en-Velay, le 03/06/2021

France Relance : un socle numérique dans les écoles élémentaires de la Haute-Loire

Dans le cadre du plan France Relance, le Gouvernement a décidé d'investir 105 millions d'euros pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles. C'est de loin le plus grand effort réalisé par l'État en direction du déploiement du numérique pour l'éducation dans le premier degré et les écoles élémentaires.

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a lancé un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires afin de réduire les inégalités scolaires accentuées par l'épidémie de la Covid-19 et de lutter contre la fracture numérique. Aujourd'hui clôturé, son ambition était de soutenir la transformation numérique des écoles en contribuant à l'émergence de projets fondés sur trois volets fondamentaux :

- 1) l'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques
- 2) les services et ressources numériques
- 3) l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques

L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires a rencontré un franc succès en Haute-Loire. 67 écoles du territoire ont d'ores et déjà été retenues parmi les 79 projets déposés par les collectivités. Ce résultat, qui témoigne d'une forte demande de la part des collectivités et d'un accompagnement appuyé des services de l'Etat pour faciliter leur démarche, sera visible dès la prochaine rentrée scolaire.

Au niveau national, une première vague a été instruite et 6 323 dossiers retenus, correspondant à 88 % des dossiers déposés, pour un montant total de subvention de l'État de près de 76 millions d'euros sur un total d'investissements prévus par les collectivités de plus de 127 millions d'euros. Elle concerne 8 767 écoles et 45 616 classes.

Une seconde vague de sélection interviendra prochainement sur les 12 % de dossiers restants afin de répartir les 29 millions d'euros non encore attribués sur l'enveloppe initiale des 105 millions d'euros de l'appel à projets.

Les résultats complets sont disponibles au lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/plan-de-relance-continuite-pedagogique-appel-projets-pour-un-socle-numerique-dans-les-ecoles-308341>